

**COMMUNE DE SAINT MARD DE RENO**  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2018**

**Date de la convocation: 13 avril 2018**

L'an deux mil dix-huit, le vingt-quatre avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT MARD DE RENO, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie GUERIN, Maire.

**Présents:** Mme GUÉRIN Maire, Ms. AMPE et COQUEREL Adjoint.  
Mme et Ms, BLAISE, CHARTIER, LAUNAY, CHAILLOU, de LOPPINOT et GAUTIER-DESSVAUX.

**Absents excusés :** M. ZUNINO est représenté par Mme GUÉRIN, M. DELESTANG est représenté par M. CHAILLOU.

Madame LAUNAY a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Madame le maire ouvre la séance, remercie les Membres présents, puis donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité. Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR :**

- *Vote des subventions aux associations ;*
- *Vente de la voiture « boulangerie » ;*
- *Traitement des trottoirs cœur de bourg ;*
- *Informations et questions diverses.*

**VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :**

**DÉLIBÉRATION N° 2018-018**

Après présentation par Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VOTE** les subventions 2018 ci-dessous :

<b>ORGANISME/TIERS</b>	<b>vote 2018</b>
CLUB DES ANCIENS	800,00
COMBATTANTS UNC AFN	150,00
COMITE DES FETES	800,00
SOCIETE DE CHASSE DE RENO	130,00
ADMR MORTAGNE AU PERCHE	250,00
ASS ASPPERCHE	30,00
CLIC DU PERCHE	50,00
COMICE AGRICOLE	75,00
CONCOURS-VENTE ANIMAUX	50,00
HARMONIE MUNICIPALE MORTAGNE	100,00
LUTILLE	50,00
UNA PAYS DU PERCHE	150,00
ALCOOL ASSISTANCE DE L'ORNE	35,00
BANQUE ALIMENTAIRE ORNE	100,00
CONSEIL GENERAL ORNE – FSL	200,00

CONSEIL GENERAL ORNE –FAJ	50,00
CROIX ROUGE FRANCAISE	50,00
FONDATION DU PATRIMOINE	50,00
LIGUE CONTRE LE CANCER	100,00
RESTAURANTS DU CŒUR	50,00
ATHLETIC CLUB MORTAGNAIS	40,00
UNION SPORTIVE MORTAGNAISE	100,00
3 IFA	60,00
APE ECOLE ARISTIDE BRIAND	21,00
APEP ECOLE BIGNON - COLLEGE-LYCEE	150,00
COLL.E.CHARTIER-DARAGON PATRICK pour CHLOE	30,00
COLL.E.CHARTIER-JOURDAN SERGE pour VICTORIA	30,00
COLL.E.CHARTIER-QUITTEMELLE AMELIE	30,00
COLLEGE PAUL HAREL - VOYAGE	30,00
MFR POINTEL	30,00
OCCE COOP SCOLAIRE PUYRAVAU	90,00
RESTE A REPARTIR	119,00
<b>6574 TOTAL DU COMPTE</b>	<b>4 000,00</b>

### **VENTE DU VEHICULE BERLINGO :**

DÉLIBÉRATION N° 2018-019

Madame le Maire informe que conformément à la délibération n° 2018-007 du 16/01/2018, le véhicule Berlingo anciennement mis à la disposition de la boulangerie, a été mis en vente au prix de 6500 € avec une valeur minimal de vente établie à 6000 €. Le véhicule est visiblement beaucoup trop cher par rapport au marché.

Considérant que la municipalité a déjà collecté des loyers sur ce véhicule, son coût économique est donc moindre.

Afin d'en faciliter la vente, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la vente du véhicule Citroën Berlingo immatriculé BQ-286-DK pour un montant minimum de 4000 € (mise en vente 4500 €)
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents liés à cette vente.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS :**

- ✓ **Traitement des trottoirs cœur de bourg** : Madame le Maire informe le conseil municipal que les trottoirs situés autour de l'église, à l'ombre, sont très glissants. Ils vont recevoir un traitement afin d'éliminer durablement la propagation des mousses. Ce traitement a un coût d'environ 800 €. M. de Loppinot informe que le club de tennis va traiter les cours avec un produit similaire pour un coût d'environ 600 €.
- ✓ **Stores fenêtres salle des fêtes** : Madame le maire indique avoir reçu une première entreprise afin d'établir un chiffrage pour l'équipement des fenêtres de la salle des fêtes de rideaux occultants. Ce premier chiffrage est d'environ 3000 €. D'autres entreprises vont être contactées.
- ✓ **Plateforme ordures ménagères rue du Tram** : Le SMIRTOM nous informe que la plateforme ne sera pas réalisée avant septembre 2018. Le conseil municipal déplore ce nouveau report après la saison estivale.

- ✓ **Chemins communaux revêtus** : Madame le Maire constate avec ses adjoints que les chemins communaux revêtus, entretenus par la CDC du Pays de Mortagne au Perche, se dégradent au fils des ans. En effet, beaucoup de petits entretiens sont réalisés, mais la CDC ne dispose pas de budgets suffisants pour plus de rénovations totales de chemins. Les mêmes crédits sont attribués depuis 15 ans alors que la CDC s'est agrandie et doit entretenir beaucoup plus de kilomètre de voirie.
  
- ✓ **Vitrification des parquets des salles communales** : Madame le Maire informe le conseil municipal que trois entreprises ont été consultées pour vitrifier les parquets des salles communales. Les tarifs sont de 35,85 €, 31,00 € et 25,70 € HT / m<sup>2</sup>. Ce projet répond à l'étude de la simplification de l'entretien des salles, mais aussi à la préservation de la qualité du parquet en chêne qui voit son épaisseur diminuer petit à petit à force de grattage pour le cirage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures, et les Membres présents ont signé le registre.